

Image not found or type unknown



Charges a payer et aucuns justificatifs

Par **ALINE**, le **18/03/2009** à **12:16**

bonjour malgres mes recherches sur le net je n ai pas trouve de reponses j espere en recevoir ici...voila je paye 60e de charge par mois pour l entretient de ma chaudiere...j ai a ma charge toutes les autres factures,j ai demander le contrat a ma proprietaire qui ma dis qu elle n avais pas que sa a faire!!!! JE SAIS QUE JE PAYE BEAUCOUP TROP EN SACHANT QU ELLE FAIS VERIFIER CETTE CHAUDIERE PAR DES AMIS ET NON UNE ENTREPRISE...etant donne que la seule facon de la faire bouge c est d arrete de payer je voulais savoir si je pouvais suspendre les paiements des charges????cela fais quant meme pres d un ans que je paye et je n ai egalement pas recu de decomptes des charges merci beaucoup pour vos reponses et votre aide